

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRÉMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 178/2025

AU GROUPE FINACTU

Après avoir reçu le contrat du marché n° AMI/MPI/CNSSAP/DG/CGPMP/2025/006, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions cent trente-sept mille neuf cent trente-un (USD 4 137 931) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-huit mille neuf cent soixante-cinq, cinquante-deux centimes (USD 28 965,52), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kirshasa, le 08/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général